



N° _____/PR/ RPPR-CAB

COMPTE RENDU N°41 REUNION DU CABINET DU 29 DECEMBRE 2022

L'an deux mil vingt-deux et le vingt-neuf décembre à onze heures, le Représentant Personnel du Président de la République (RPPR), chargé du suivi et de l'évaluation des plans et programmes, a présidé, une réunion de son cabinet.

Etaient présents :

- **Jean-Raymond DIRAT**, directeur du cabinet ;
- **Jean Anaclet MAMPASSI**, conseiller aux programmes et politiques économiques ;
- **Euloge ITOUA**, conseiller aux évaluations financières ;
- **Félicité Célestine OMPORO ENOUANY**, conseiller à la planification et à la prospective.

Le conseiller aux politiques et programmes sociaux absent du pays, et le conseiller aux évaluations physiques, indisponible pour raison de santé, n'ont pas pris part à la réunion.

L'ordre du jour comportait les points ci-après.

1. Adoption du compte-rendu de la réunion du cabinet du 21 décembre 2022 ;
2. Point de l'exécution des décisions de la réunion du 21 décembre 2022 ;
3. Préparation de la descente sur le terrain aux fins du suivi-évaluation des programmes et projets ;
4. Traitement des décisions du cabinet partiellement exécutées.
5. Divers.

1. Adoption du compte-rendu de la réunion du cabinet du 21 décembre 2022.

Le compte-rendu de la réunion du cabinet du 21 décembre 2022 a été adopté avec des amendements de fond et de forme du RPPR.

2. Point de l'exécution des décisions de la réunion du cabinet du 29 décembre 2022.

A l'invitation du RPPR, le directeur du cabinet a rendu compte des décisions prises lors de la réunion du 21 décembre 2022.

A. Rappel des décisions

A.1. Affiner la liste des programmes et projets à contrôler.

A.2. Planifier les descentes de suivi et évaluation sur le terrain.

A.3. Composer les équipes de contrôle sur le terrain.

A.4. Suivre le processus de décaissement et de mise à disposition des fonds de la mission d'évaluation sur le terrain.

Exécution des décisions

B.1. La liste affinée est soumise à ce jour à l'appréciation du cabinet
.....

B.2. Un projet de plan de descente inscrit à l'ordre du jour de cette réunion du 29 décembre 2022.

B.3. Une proposition des chefs de mission est également soumise à l'ordre du jour de la réunion du 29 décembre 2022.

B.4. Le conseiller aux évaluations physiques, chargé de suivre le processus de décaissement du fonds, n'a donné aucune nouvelle sur ce sujet.

3. Préparation de la descente sur le terrain aux fins du suivi - évaluation des programmes et projets.

a) examen de la liste affinée des programmes et projets à évaluer.

Sur invitation du RPPR, le directeur du cabinet a présenté les 382 programmes et projets à contrôler, repartis de la manière suivante :

- 109 programmes et projets figurant dans le rapport transmis au Président de la République ;
- 234 programmes et projets figurant dans la Loi des finances 2022 ;
- 39 programmes et projets payés partiellement ou totalement payés (LDF-2022).

b) examen des plans des descentes ;

Les missions débiteront d'abord à Brazzaville afin qu'on puisse tirer les leçons qui serviront à celles de l'intérieur.

c) examen de la proposition des chefs de missions.

Le directeur de cabinet a proposé les chefs de missions sur quelques départements, mais il n'a pas pu couvrir l'ensemble du territoire national.

4. Traitement des décisions du cabinet partiellement exécutées

A. Rappel des décisions

A.1. Suivre l'approbation, par le ministre en charge des finances du contrat d'acquisition du logiciel de suivi et évaluation des programmes et projets.

A.2. Installer un autocommutateur au cabinet.

A.3. Imprimer le guide de suivi et évaluation des plans et projets ainsi que la feuille de route d'une mission de suivi-évaluation.

B. Exécution des décisions

B.1. Le contrat n'étant toujours pas approuvé par le ministre des finances, il est demandé au directeur de cabinet de se rapprocher du directeur général des contrôles des marchés publics, pour s'assurer de la transmission effective du contrat au ministère en charge des finances. Dossier étant déjà transmis au ministère des finances, pour examen,

B.2. L'offre présentée par la société BUROTOP pour l'installation d'un autocommutateur, étant trop onéreuse, le RPPR a instruit le conseiller aux évaluations financières de se rapprocher de la société Congo télécom afin que celle-ci nous fasse son offre pour le même service pour une prestation simplifiée.

B.3. Le tirage de la « feuille de route (dépliant) d'une mission de suivi-évaluation des plans, programmes et projets » est terminé.

L'impression du « guide de suivi-évaluation des plans, programmes et projets » est également terminé. La livraison des documents est attendue dans les prochains jours.

L'ordre du jour étant épuisé et aucun dossier n'étant inscrit au titre des divers, le RPPR a levé la séance à 13 heures 30.

Fait à Brazzaville, le 29 décembre 2022

La secrétaire de séance

Le directeur du cabinet

Félicité Célestine OMPORO ENOUANY

Jean-Raymond DIRAT